

L'audiodescription presque invisible sur nos écrans

TÉLÉVISION Les associations espèrent un « déclin des mentalités »

- Les malvoyants apprécient de pouvoir suivre « La Trêve » le dimanche sur La Une.
- Mais il s'agit d'un cas unique en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Les professionnels du secteur souhaiteraient l'instauration de quotas comme en France.

Arnaud est content. Comme près de 400.000 Belges, il suit « La Trêve », la nouvelle série belge diffusée par la RTBF, tous les dimanches. Pour le Tournaisien de 27 ans, ce moment passé dans le canapé a une saveur toute particulière. Aveugle de naissance, il apprécie particulièrement que le programme soit proposé en « audiodescription ». Il suffit de changer la langue dans les réglages de votre télévision pour en tester l'expérience. Vous pourrez alors entendre une voix off décrire les jolis paysages ardennais et les attitudes des mystérieux personnages du Cluedo de la RTBF.

« Cela change vraiment tout, s'enthousiasme Arnaud. C'est très rare sur les chaînes belges de pouvoir regarder des films ou des séries de cette manière. Le fait de bénéficier de ce type de commentaire nous permet de nous imprégner des images qui sont diffu-

sées à travers la série. Bien sûr, on se doute que l'univers est glauque, mais on peut arriver à se le représenter parce qu'on est guidé par une voix. C'est une grande première à ce niveau-là. »

Derrière cette nouveauté, il y a le travail des professionnels de l'audiodescription francophone, le PAF. Odile Ramelot, leur présidente, a apprécié la collaboration avec la RTBF, mais elle tient à souligner le statut de mauvais élève de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Une directive européenne sur l'accessibilité

100.000
personnes sont
malvoyantes
en Belgique

aux médias est d'application depuis 2007. Jusqu'à septembre dernier, il n'y avait pas d'audiodescription disponible à la télévision en Belgique. La RTBF commence à faire des efforts, mais cela reste sans comparaison avec la France, où le service public avait promis 500 programmes différents par an et en est déjà à presque deux fois plus. Toutes les chaînes privées se sont aussi engagées à proposer au moins un rendez-vous audiodescrit par semaine. » En dehors de « La Trêve », la RTBF diffusera « au moins » trois films par

an, ce qui reste une goutte d'eau.

L'audiodescription demande du temps et de l'argent. Pour un épisode de « La Trêve », par exemple, comptez 5.000 euros et un peu moins d'une semaine d'écriture à partir du scénario. « Tout pourrait aller très vite, dit Odile Ramelot. La technologie est prête. Les télédiffuseurs ont désormais la possibilité de proposer plusieurs canaux audio. S'il y a une véritable politique mise en place, on pourra aussi avoir des salles de cinéma accessibles aux malvoyants d'ici deux ans. La Flandre vient, par exemple, d'annoncer qu'une douzaine de films issus du Fonds cinématographique seront disponibles en audiodescription. »

Chez nous, la ministre de la Culture, Joëlle Milquet, souhaite une réflexion sur le sujet et le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, a ouvert son portefeuille afin d'aider la RTBF dans le cas de « La Trêve ». Mais la prochaine série belge, « Ennemi Public », ne sera pas disponible en audiodescription. Et ce

n'est pas sur RTL-TVI qu'Arnaud et les autres pourront se rabattre. « *Nous n'avons pas droit aux subsides du gouvernement, explique Stéphane Rosenblatt, directeur de la télévision. Il faudrait une politique volontaire qui rentre dans une offre d'ensemble. S'il y avait accès à des possibilités d'aides et de subsides, nous serions intéressés.* »

Encore un long chemin

« *Il faudrait surtout un déclin de mentalité, dit Odile Ramelot. Pour l'instant, on a l'impression que ce n'est pas très important. Au Royaume-Uni, par exemple, ils pensent toujours à l'accessibilité en amont, quand ils font un film, une série ou même un site internet.* »

Alors que les choses bougent du côté des malentendants (lire ci-dessous), il reste encore un long chemin à parcourir avant que les malvoyants puissent pro-

fitier d'une expérience télévisuelle optimale. Arnaud pourra encore profiter de deux dimanches devant « La Trêve », avant de devoir à nouveau « *boucher les trous* » avec son imagination. ■

MAXIME BIERMÉ